

Réunion du Comité de quartier n° « 7 »**Date :** 8 mars 2019**Lieu :** Ferme d'Ennequin**INFORMATIONS GÉNÉRALES****Vos référents de quartier :**

- **Référent titulaire :** Myriam DELMACHE excusée
- **Référent titulaire :** Alain BEAUCHAMP
- **Référent suppléant :** Andrée ANSART
- **Référent suppléant :** Jean DUMONT

Vos élus de liaison :

- Brigitte MARTEL (BM)
- Claudine PIERQUIN (CP)

Intervenant(s) éventuel(s) : Mohamed BEL GALHA (RME)**Nombre de personnes présentes :** 27**Heure de début :** 19h10**Heure de clôture :** 20h15**Rappel de l'ordre du jour :**

1. Présentation de la Régie Municipale d'Electricité fournisseur de la commune en présence de Monsieur BEL GLHA, Directeur.
2. Parc de loisirs : quelle est la fonction du gardien ? Ne pourrait-on mettre des cendriers à sable pour les cigarettes et des caméras.
3. Vivre à l'Epi de Soil : est-il envisageable d'inciter à l'installation d'une supérette ?
4. Quels sont les projets dans le quartier ?
5. Visionnage du film sur la LINO.
6. Stationnement sauvage de la rue Ambroise Paré.
7. Evénements festifs à prévoir pour animer le quartier et faire se rencontrer les habitants : fête des voisins, vide-grenier...
8. Questions diverses
9. Pot de l'amitié

Information importante : La rédaction des comptes rendus est assurée par les référents des comités de quartier. La Ville relaie les informations qu'ils contiennent mais ne peut être tenue responsable des propos qui y sont tenus.

Début de la réunion

CONTENU DES ÉCHANGES

Avant-propos : ne figureront sur les comptes rendus que les noms des Référents de Quartier, des Elus de liaison et des intervenants éventuels.

Ouverture par Claudine PIERQUIN.

Elle présente les membres de la municipalité et les référents excuse Myriam DELMACHE et ouvre les débats.

1. La Régie Municipale d'Electricité (RME)

Monsieur BEL GALHA fait une présentation de la RME qui est gestionnaire et distributeur du réseau d'électricité. Il explicite les tarifs appliqués (36% pour les taxes, 36% pour la location et le reste pour la consommation). Il explique la réactivité de la régie et indique qu'il n'y a pas de monopôle : les opérateurs alternatifs ne souhaitant pas investir.

Il répond aux différentes questions que posent les participants :

- Les compteurs LINKY : ils seront déployés à partir de 2020, sur une période de quatre ans et ce par des agents de la régie. Les données ne seront transmises qu'à l'opérateur alternatif qui sera indiqué par le client. Il y aura moins d'ondes qu'avec les TV, téléphones... Ils seront plus adaptables, les contrats 3,6 et 9 Kw disparaîtront.
- Y a-t-il un intérêt à garder un contrat EJP ou HP-HC avec un chauffage gaz ? M. BEL GALHA verra avec les données transmises par les personnes concernées.
- Peut-on refuser le compteur ? En théorie oui, mais les interventions futures seront plus facturées, mais attention le développement du déploiement est une décision gouvernementale.

Et invite les habitants à venir lui poser directement les questions à la Régie Municipale.

2. Parc de loisirs : quelle est la fonction du gardien ? Ne pourrait-on mettre des cendriers à sable pour les cigarettes et des caméras.

La personne nommée ne sera que concierge, elle assurera l'ouverture, la fermeture, le bon fonctionnement des extincteurs, fera respecter le règlement du parc, effectuera des rondes, assistera les personnes en cas d'urgence...

Les sanitaires sous la maison seront refait (ils ont été vandalisés) dans un style de matériel non démontable. Les autres sanitaires du site seront démontés par ce que vandalisé.

Des incivilités sont constatées : excréments dans les buissons, urine le long des palissades...

Les cendriers demandés seront installés. Une caméra a été mise en service à l'entrée de la rue des champs.

Quelques remarques :

- Certains vélo roulent vite au dépend, souvent, des piétons
- Les gens qui viennent courir cherchent à se garer (mal) au plus près du parc.

3. Vivre à l'Epi de Soil : est-il envisageable d'inciter à l'installation d'une supérette ?

Une enquête va être réalisée, elle devrait être suivie d'un appel à projet.

Information importante : La rédaction des comptes rendus est assurée par les référents des comités de quartier. La Ville relaie les informations qu'ils contiennent mais ne peut être tenue responsable des propos qui y sont tenus.

La grosse inquiétude est la rentabilité d'une telle entreprise, les clients seront-ils au rendez-vous.

La police Nationale passe plus souvent mais cela ne dissuade pas les trafiques, les dépôts sauvages (des panneaux « dépôt sauvage interdit » seraient les bienvenus).

Des camions de 40 tonnes passent chemin des postes pour aller à l'entreprise CUPPENS, ils défoncent la chaussée : il faudrait enlever « sauf livraison » sur le panneau. Et inciter les camions à prendre la grande route.

La chaussée est défoncée rue Paul DOUMER. Quand il pleut les maisons reçoivent les projections (surtout face au 94).

Les habitants ont constaté des vitesses excessives rue du Capitaine Michel surtout la nuit.

4. Projets dans le quartier

Aucun projet n'est annoncé pour le moment.

5. Visionnage du film sur la LINO :

Suite à la projection du film des questions sont posées par les habitants :

- Quand sera-t-elle réalisée ? [Les travaux ont démarrés au niveau du chemin de fer pour réaliser le passage sous les voies, la date a été arrêtée avec la SNCF.](#)
- Les travaux dans les champs concernent-ils la LINO ? [Non cela concerne les champs captant et le PLU.](#)

6. Stationnement sauvage de la rue Ambroise PARE.

Les établissements (sociétés, écoles) n'ont pas de parking suffisant pour accueillir toutes les voitures. Nous constatons des stationnements indécents rue Ambroise PARE : les voitures se garent sur la bande herbagée causant des ornières ou sur les trottoirs. Des personnes indécates laissent des sacs poubelle avant de repartir. [Cette zone dépend de la MEL, la municipalité peut appuyer une revendication des citoyens.](#)

7. Evénements festifs à prévoir pour animer le quartier et faire se rencontrer les habitants : fête des voisins, vide-grenier

Le constat est fait que la zone des voisins ne correspond pas à la zone du quartier ce qui rend difficile une fête des voisins au niveau du quartier. Des dissensions entre associations ne permettent pas de s'organiser.

Une cinquantaine de personnes s'étaient rassemblées pour la fête des voisins de GESEKE, des subventions ne sont plus données aux associations de quartier ce qui rend leur vie difficile.

8. Questions Diverses.

Le beau temps va revenir, les gymkhanas vont recommencer boulevard de la République.

Comment peut-on s'en prémunir ?

[Des procédures sont en cours pour des mariages trop exubérants, une charte de bonne conduite existe, il n'y a plus de mariage le samedi après-midi.](#)

Mais que faire quand les gens viennent de l'extérieur de la ville ?

Les gens qui viennent au Parc dès qu'il fait beau ou pour les manifestations qui y sont organisées se garent longitudinalement et occupent beaucoup de place : la proposition de modification du

boulevard en partie haute avec signalisation centrale, panneau de parking transversal et voies cyclables est toujours valable.

Les rats pullulent à l'Epi de Soil malgré l'utilisation de pesticide.

Que devient la maison abandonnée à l'Epi de Soil ?

Le circuit réalisé par le Police Municipale est-il toujours le même ?

Rue de A GESEKE des personnes prennent le sens interdit pour sortir du parking. Comment les inciter à rouler dans le bon sens ?

Les V.Lille vont arriver à LOOS. 2 Stations sont prévues en centre-ville, 2 autres au CHR.

Constat : moins de participation, les sujets attendent des réponses concrètes.

Clôture de la réunion